

**Discours prononcé par Christian Vaquin, président du Mouvement autonomiste jurassien, député, à l'occasion de la 62<sup>e</sup> Fête du peuple jurassien, dimanche 13 septembre 2009**

Jurassiennes, Jurassiens,

L'histoire se répète! Il y a quelques années, le rapport Widmer arrivait à la conclusion que la Question jurassienne se résoudrait par la création d'un nouveau canton englobant les six districts jurassiens de langue française.

Berne a tout mis en œuvre pour torpiller ce rapport favorable aux thèses autonomistes.

Même scénario: au mois de mai, l'Assemblée interjurassienne a déposé ses conclusions. La piste la plus sérieuse conclut, à nouveau et sans surprise, que la constitution d'un nouvel Etat confédéré formé de six communes couvrant le territoire des six districts francophones est à même de résoudre la Question jurassienne.

A nouveau, les autorités bernoises se démènent pour entraver le processus en cours. Qu'on se le tienne pour dit: elles mettront tous les moyens en œuvre pour empêcher la tenue de véritables discussions, entre Jurassiens.

Le credo n'a pas changé: comme à l'époque des Martignoni et des Bauder, c'est: "Touche pas à mes frontières!" Du coup, le pouvoir bernois n'hésite pas à brûler aujourd'hui les vaisseaux de l'Assemblée interjurassienne, institution qu'il avait pourtant portée aux nues pendant plus de quinze ans! Décidément, en terre bernoise, tous les coups sont bons pour assurer la mainmise le Pays jurassien.

Comme d'habitude, il a suffi que Leurs Excellences sifflent la fin de la partie pour que la classe politique pro-bernoise du Jura-Sud se livre à son sport favori: la reptation. Tous, ils se lèvent désormais pour le "Statu quo+", prétendument "évolutif", c'est-à-dire pour le bétonnage de la situation actuelle, laissant le Jura-Sud pieds et poings liés au bon vouloir de l'Ancien canton.

Vraiment pitoyable!

Les semaines et les mois à venir seront décisifs.

**Exigeons de la Confédération** qu'elle assume ses responsabilités. Le canton de Berne, partie prenante de l'Accord du 25 mars 1994, renie sa signature, essaie de discréditer l'Assemblée interjurassienne et le mandat qui lui a été confié et met en péril de dialogue interjurassien. C'en est assez pour que le Conseil fédéral sorte de sa réserve légendaire et remette à l'ordre les autorités bernoises.

**Avertissons** d'ores et déjà qu'en cas de blocage, la porte sera grande ouverte à des solutions partielles communales ou régionales.

**Soutenons les autorités de la République et Canton du Jura** – gouvernement et parlement – garants de l'application de loi "Un seul Jura", dans cette période politique délicate. Elles peuvent compter sur notre appui!

Enfin, Jurassiennes et Jurassiens, **soyons unis et cohérents dans notre action**. Serrons les rangs et marchons d'un même pas! Il y va de nos succès futurs, il y va de la réunification.

Vive l'unité du Jura, de Boncourt à La Neuveville!